

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 30 juin 2023.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, Mme Léopoldine ROUDET, M. Christophe FROPPIER, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoint
Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, M. Gilles MAILLARD, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, M. Olivier GOUSSET, Mme Hélène MAITRE-HENRIET, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Marie-Rose GALMES, M. Mehdi MONNIER, M. Bernard LACHAMBRE, Eric LANÇON, M. Alain PONCET, Mme Myriam CHIAPPA KIGER, M. Gilles BORNOT, M. Eric MARCOT, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

M. Philippe DUVERNOY avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET
Mme Anne POCHOUNY avec pouvoir à M. Philippe TISSOT
Mme Alixia BEAUTÉ avec pouvoir à M. Gilles MAILLARD
Mme Sophie GUILLAUME avec pouvoir à M. Christophe FROPPIER
Mme Sidonie MARCHAL avec pouvoir à M. Eric LANÇON

Etait absent :

M. Patrick TAUSENFREUND

Secrétaire de séance :

Mme Priscilla BORGERHOFF

OBJET

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNÉE 2023

Cette délibération a été affichée le : 12 juillet 2023

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNÉE 2023

Madame Christine SCHMITT expose :

1/ Association CHEER DANCE

Les 21 et 22 mai 2023, l'association CHEER DANCE s'est déplacée à Lyon pour participer au concours international de cheerleading et pom dance.

Le déplacement en bus s'est élevé à 1 620 € TTC.

L'association sollicite la Ville de Montbéliard pour le versement d'une subvention pour projet de 500 €.

Monsieur Philippe DUVERNOY expose :

2/ SPA Allondans

La Société Protectrice des Animaux (SPA) est une Association reconnue d'utilité publique qui sauve, protège, fait adopter des milliers d'animaux chaque année.

La SPA du Pays de Montbéliard située à Allondans a indiqué à la Ville de Montbéliard faire face à une recrudescence de la maltraitance envers les animaux (+ 30% en 5 ans) et aux abandons sur la voie publique ce qui engendre des frais conséquents, notamment des frais vétérinaires. En parallèle, elle constate une baisse importante de ses ressources financières sous forme de dons et legs.

De fait, les agents municipaux du Service Sécurité sont de plus en plus souvent sollicités par les habitants pour récupérer des animaux abandonnés qu'ils conduisent à la SPA d'Allondans.

Aussi, face à ce constat et aux difficultés qu'elle rencontre pour continuer à mener à bien ses actions envers ces animaux en détresse, la SPA sollicite de la part de la Ville de Montbéliard une subvention exceptionnelle essentiellement destinée aux frais vétérinaires.

L'association sollicite la Ville de Montbéliard pour le versement d'une subvention de 500 €.

Madame Marie-Noëlle BIGUINET expose :

3/ Association Passeport Tibétain

L'association Passeport Tibétain s'engage activement pour le soutien du Tibet et de son peuple. Dans ce cadre, elle a récemment décidé de réaliser un film *Free Tibet encore et toujours*, présentant l'histoire politique de ce pays.

Le coût du film s'élève à 29 000€ et l'association sollicite une subvention auprès de la Ville de Montbéliard.

En effet, cette dernière est de longue date impliquée dans la cause tibétaine avec, notamment entre 2002 et 2005, le soutien à la libération de prisonniers tibétains.

L'association Passeport Tibétain sollicite la Ville de Montbéliard pour le versement d'une subvention de 500 €.

Ces montants seront inscrits en Décision Modificative n°1.

Après avis des commissions compétentes, le Conseil Municipal approuve les montants des subventions à verser aux différents bénéficiaires.

Décision du Conseil Municipal

Pour	:	34
Contre	:	0
Abstentions	:	0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,



Marie-Noëlle Biguinet

Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 12 juillet 2023